twin scripts
TRANSLATIONS

Conditions Générales de Vente

Les présentes conditions de vente sont conclues d'une part par :

Emmanuel de Cherade de Montbron, propriétaire et représentant de l'entreprise exerçant sous le nom commercial de **Twin Scripts Translations**, dont le siège social est situé 157 rue des Voies du Bois, 92700 Colombes (France), titulaire du numéro SIREN: 821 538 568 et ci-après dénommé « le Traducteur »,

et d'autre part, *(nom et adresse du client)* souhaitant recourir à ses services et dénommé ci-après « le Client ».

1. Application des conditions générales - opposabilité

Toute commande passée implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente à exclusion de tout autre document.

Aucune condition particulière ne peut, sauf exception formelle et écrite figurant sur le devis devenu ferme et définitif, prévaloir contre les conditions générales de vente.

L'exécution de toute prestation par le Traducteur implique de la part du Client l'acceptation des présentes conditions générales, et la renonciation à ses propres conditions générales d'achat. Toute condition contraire sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable au Traducteur, quel que soit le moment où elle a pu être portée à sa connaissance.

Le fait que le Traducteur ne se prévale pas à un moment de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente, ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

2. Passation des commandes / devis

Chaque commande du Client est précédée d'un devis gratuit, établi par le Traducteur, sur la base des documents à traduire fournis ou des informations communiquées par le Client.

Le devis adressé par le Traducteur au Client, par courrier postal, fax ou courrier électronique, précise notamment:

- Le nombre de pages ou de mots soumis à traduction;
- La langue de traduction;
- Les modalités de détermination du prix de la prestation de traduction. Cette dernière est facturée soit de manière forfaitaire, soit au temps passé, soit encore sur la base du tarif du prestataire en vigueur au jour de la réalisation du devis, notamment au mot source (c'est-à-dire par mots contenus dans le texte à traduire) ou au mot cible (c'est-à-dire par mots contenus dans le texte traduit) d'après le décompte proposé par le logiciel Word de Microsoft (Outils, Statistiques) à la ligne, à la page, à l'heure;
- Le délai de livraison de la prestation de traduction;
- Le format des documents à traduire en cas de demande de mise en page spécifique du document livré;
- Les éventuelles majorations de prix appliquées notamment en raison de l'urgence, des recherches terminologiques spécifiques ou de toute autre demande sortant des prestations habituelles fournies par le prestataire.

Pour confirmer sa commande de manière ferme et définitive, le Client doit retourner au Traducteur le devis sans aucune modification, soit par courrier postal ou fax signé avec la mention « bon pour accord » lorsque le devis lui a été adressé par fax ou par courrier postal, soit par retour de mail avec l'expression de son consentement lorsque le devis lui a été adressé par courrier électronique. À défaut de réception de l'acceptation du devis, le Traducteur se réserve le droit de ne pas commencer sa prestation.

À défaut de confirmation de sa commande selon les modalités définies ci-dessus dans un délai d'un (1) mois à compter de la date d'envoi du devis, ce dernier sera réputé caduc.

Le Traducteur se réserve la possibilité, après en avoir informé le Client, de majorer les tarifs des prestations et/ou de ne pas respecter la date de livraison figurant sur la confirmation de commande initiale du Client et ce, notamment dans les cas suivants :

Le Traducteur se réserve la possibilité, après en avoir informé le Client, de majorer les tarifs des prestations et/ou de ne pas respecter la date de livraison figurant sur la confirmation de commande initiale du Client et ce, notamment dans les cas suivants :

1. La modification ou l'ajout de documents supplémentaires par le Client postérieurement à l'établissement du devis par le Traducteur, auquel cas le Traducteur se réserve le droit d'ajuster le tarif en fonction du volume de texte supplémentaire constaté ou demandé.
2. L'absence de documents lors de l'établissement du devis. Si le devis a dû être effectué sur simple communication du nombre de mots approximatif et d'un extrait du contenu.

À défaut d'accord express du Client sur ces nouvelles conditions de livraison et/ou de facturation, le Traducteur se réserve le droit de ne pas débuter sa prestation.

Sauf accord contraire indiqué sur le devis, les frais encourus pour la réalisation de la prestation (déplacements, envoi de courriers express, etc.) sont à la charge du client.

Toute décision de remise, de réduction ou d'application de tarifs dégressifs, selon un pourcentage ou un forfait (à la page, à la ligne ou à l'heure), demeure à la seule discrétion du Traducteur et ce, uniquement pour la prestation qui en est l'objet. Les remises ou rabais éventuellement accordés au Client ne sauraient en aucun cas faire naître un droit acquis pour des prestations postérieures.

3. Preuve

Aux fins de la preuve de l'existence de cette acceptation de devis, le Client admet de considérer comme équivalent à l'original et comme preuve parfaite, le fax, le courrier électronique, la copie et le support informatique.

4. Acompte

Toute commande dont le montant hors taxes dépasse 1 000 euros pourra être soumise à une demande d'acompte dont le pourcentage sera précisé sur le devis. Dans ce cas, l'exécution des prestations ne commencera qu'après encaissement de l'acompte.

5. Délai de livraison

Sous réserve de réception par le Traducteur de l'intégralité des documents objets de la prestation de traduction, le délai de livraison mentionné sur le devis n'est applicable qu'à la condition que le Client confirme sa commande selon les modalités définies à l'article 2 ci-dessus dans un délai de trois (3) jours ouvrés à compter de la réception du devis. Passé ce délai, la date de livraison peut faire l'objet d'une révision en fonction de la charge de travail du Traducteur.

6. Obligations du Traducteur

Le Traducteur s'efforce de réaliser la traduction avec la plus grande fidélité par rapport à l'original et conformément aux usages de la profession. Il met tout en œuvre pour tenir compte et intégrer dans la traduction les éléments d'information fournis par le Client (glossaires, plans, dessins, abréviations.). Le Traducteur décline toute responsabilité en cas d'incohérence ou d'ambiguïté du texte d'origine, la vérification de la cohérence technique du texte final relevant de la seule responsabilité du Client.

7. Obligations du Client

Le Client s'engage à mettre à la disposition du Traducteur l'intégralité des textes à traduire et toute information technique nécessaire à la compréhension du texte et, le cas échéant, la terminologie spécifique exigée. En cas de manquement du Client à son obligation d'informer le Traducteur, celui-ci ne pourra être tenu responsable des éventuelles non-conformités ou d'un dépassement des délais.

Le Client dispose d'un délai de 10 jours ouvrés à compter de la réception de ses documents traduits ou relus pour manifester par écrit un éventuel désaccord concernant la qualité de la prestation. Passé ce délai, la prestation sera considérée comme ayant été dûment exécutée et aucune contestation ne pourra être admise. À cet effet, le client admet de considérer comme preuve de la livraison tout accusé de réception par voie postale, fax ou courrier électronique.

8. Confidentialité

Le Traducteur s'engage à respecter la confidentialité des informations portées à sa connaissance avant, pendant ou après la réalisation de sa prestation. Les originaux sont retournés au Client sur simple demande.

La responsabilité du Traducteur ne peut être engagée en raison d'une interception ou d'un détournement des informations lors du transfert des données, notamment par Internet. Par conséquent, il appartient au Client d'informer, préalablement ou lors de la commande, le Traducteur des moyens de transfert qu'il souhaite voir mis en œuvre afin de garantir la confidentialité de toute information à caractère sensible.

9. Format

La traduction est livrée par courrier électronique au format du texte source. Sur demande, elle peut être livrée par fax ou par courrier. Tout autre moyen de transfert ou format doit être expressément convenu entre les parties et pourra faire l'objet d'une facturation supplémentaire.

10. Responsabilité

En toute hypothèse, la responsabilité du Traducteur se limite uniquement au montant de la facture concernée.

En aucun cas, le Traducteur ne saurait être tenu responsable des réclamations motivées par des nuances de style ou des modifications apportées à sa traduction sans son autorisation écrite.

Il est précisé que les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif, leur inobservation ne peut entraîner de pénalités pour retard. En toute hypothèse, la responsabilité du Traducteur ne saurait être engagée du fait de dommages directs ou indirects causés au Client ou à des tiers du fait d'un retard de livraison dû notamment à des cas de force majeure, ni aux éventuels retards d'acheminement par fax, modem, e-mail et autres moyens postaux.

11. Corrections et relecture

En cas de désaccord sur certains points de la prestation, le Traducteur se réserve le droit de corriger celle-ci en coopération avec le Client.

Lorsque la traduction doit faire l'objet d'une édition, le Traducteur recevra l'épreuve d'imprimerie pour relecture.

Sauf disposition écrite contraire, toute correction ou relecture fait l'objet d'une facturation supplémentaire sur la base du tarif horaire en vigueur.

12. Modalités de paiement

Sauf précision contraire, l'intégralité de la facture doit être réglée dans un délai de 30 jours nets à compter de sa date d'émission. La traduction reste la propriété du traducteur jusqu'à réception du paiement complet.

Ces conditions générales de vente faisant l'objet d'un accord conclu entre le Traducteur et le Client, le paiement du montant de la prestation ne saurait être soumis à la vérification, l'approbation ou le paiement de tout autre partie.

En cas de retard de paiement, les commandes en cours pourront être interrompues de plein droit jusqu'au paiement complet et le Client sera redevable, sans qu'un rappel préalable soit nécessaire, d'intérêts de retard calculés au taux de 10 % par mois à compter du premier jour

suivant la date limite de paiement et appliqué au montant total hors taxe de la facture considérée, auxquels viendront s'ajouter, conformément à l'article D.441-5 du code de commerce, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €.

13. Propriété intellectuelle

Avant de soumettre un document pour traduction au Traducteur, le Client doit s'assurer qu'il en a le droit. Il doit donc être l'auteur du document original ou avoir obtenu l'autorisation écrite préalable de traduction de la part du détenteur des droits d'auteur du document.

À défaut, le Traducteur ne pourra en aucune façon être tenu responsable si tout ou partie des documents confiés par le Client venait à enfreindre le droit de propriété intellectuelle ou tout autre droit d'un tiers ou toute réglementation applicable. Le cas échéant, le client assumerait seul les éventuels dommages et les conséquences financières qui découleraient de sa seule négligence.

Par ailleurs, le Client reconnaît que la traduction obtenue par le Traducteur constitue un document nouveau dont les droits d'auteur sont codétenus par l'auteur du document original et le Traducteur. En conséquence, en cas de prestations à caractère littéraire ou artistique, et sans préjudice de ses droits patrimoniaux sur son œuvre, le Traducteur se réserve le droit d'exiger que son nom soit mentionné sur tout exemplaire ou toute publication de sa prestation, conformément au Code de la Propriété Intellectuelle, paragraphe L.132-11.

14. Annulation

En cas d'annulation d'une commande en cours de réalisation, quelle qu'en soit la cause, signifiée par écrit au Traducteur, le travail déjà effectué sera facturé au Client à 100 % (cent pour cent) et des frais d'annulation de 100 € (EUR) seront appliqués au montant total hors taxe de la facture du Client.

15. Règlement amiable

Les parties s'engagent, en cas de litige de quelque nature que ce soit, à tenter un règlement amiable de ce litige de la manière suivante. À compter de la survenance du fait litigieux, la partie la plus diligente saisira la Commission d'arbitrage de la SFT par LRAR avec copie par LRAR à l'autre partie. Les parties confient le soin à ladite commission de tenter une conciliation selon des modalités décidées par elle, devant aboutir à une transaction. Les parties s'engagent à faire leur possible pour que cette conciliation ait toutes les chances d'aboutir. Elles s'engagent à faire preuve de toute la bonne foi nécessaire. Elles s'engagent par ailleurs à ne pas saisir un juge pendant les quatre mois suivant la saisine de la Commission et admettent que toute saisine

opérée en contradiction avec cette obligation pourra s'analyser en une fin de non-recevoir ou à défaut, en un obstacle à tout règlement amiable du litige et justifiera le versement à l'autre partie d'une somme de 1 500 euros.

16. Litiges

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de Commerce de Nanterre, dont dépend le siège social de Twin Scripts Translations.

Fait à: …… Le …… /…… /……

Le Client

(Nom et titre du signataire):

Signature:……

Le Traducteur

Emmanuel de Montbron

Twin Scripts Translations

Signature:……